

TITRE PRO OUVRIER PAYSAGISTE

OUVRIER(IÈRE) PAYSAGISTE, OUVRIER(IÈRE) DU PAYSAGE, JARDINIER(IÈRE), JARDINIER(IÈRE) D'ESPACES VERTS, JARDINIER(IÈRE) PAYSAGISTE, OUVRIER(IÈRE) DES ESPACES VERTS, AGENT(E) D'ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS

PRÉREQUIS ET APTITUDES

- Lire, parler et écrire français
- Pour une bonne adaptation à la formation, un test de positionnement sera effectué.

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont de valider les 3 CCP (certificats de compétences professionnelles) nécessaires à l'obtention du titre professionnel :

CCP 1 : Entretenir un espace paysager.

CCP 2 : Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.

CCP 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

TYPES D'ENTREPRISES D'ACCUEIL : APPRENTISSAGE

Entreprise privée du paysage - Service des espaces verts d'une collectivité
- Communauté de communes - EHPAD - Parc et monument historique -
Parc zoologique et/ou de loisirs - Domaine privé - Entreprise de service à la
personne.

LES + DE LA FORMATION

- Un accompagnement personnalisé par des formateurs techniques qualifiés.
- Des plateaux techniques dédiés.
- Possibilité de valider le Titre Professionnel complet ou 1, 2 ou 3 CCP.

PUBLIC CONCERNÉ, CONDITIONS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Apprenant sous statut apprenti (de 16 à 29 ans) et de la formation continue.
- Formation accessible après sélection, sur entretien de motivation. Allègement possible par CCP après positionnement.
- Être inscrit auprès de France Travail ou salariés en reconversion professionnelle bénéficiant d'un dispositif de congé de transition professionnelle (CTP).
- Montage de dossier Congé Transition Pro au moins 4 mois avant le début de la formation.
- Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes.
- Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre.

LA FORMATION



DURÉE DE **ET LA** **ORGANISATION FORMATION**
15 semaines (511 heures) de formation sur 6 mois et 4 semaines en entreprise.



ACCESSIBILITÉ HANDICAP
Nous consulter.



MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluation en cours de formation
- Évaluation finale par épreuve de synthèse ou partielle par CCP.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

La pédagogie de l'alternance en MFR s'appuie sur la pratique du métier en entreprise qui est réinvestie dans les séances de cours à la MFR et permet à nouveau de se réinterroger en situation professionnelle.

- Réalisation de chantiers écoles en lien avec différents partenaires.
- Visites d'entreprise et de jardins.
- Conduite de projets d'aménagements paysagers, chantiers écoles

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques équipée d'un logiciel de conception.
- Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les chantiers pédagogiques.
- Parc arboré de 6 hectares.

CONTENU ET COMPÉTENCES

LA FORMATION SE DÉROULE SUR 3 MODULES :

- Module 1 : Entretenir un espace paysager.
- Module 2 : Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire.
- Module 3 : Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

